REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE LA WILAYA DE OUARGLA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCAL

Numéro d'identification N° fiscale :097530019110827

AVIS D'ATRIBUTION PROVISOIRE DE PROJET DE MARCHE

Suite a l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2025 pour :

Réalisation Réseau AEP des lotissements ruraux Commune Hassi ben Abdallah en Lots Lots N° 01, 02 et 03 Réseau secondaire d'AEP, Lots N° 03 réseau principale d'AEP pour lotissement

Lance aux journaux suivants : journal ELDJADID en arabe en date de 26/02/2025 et journal ELMOUDJAHID en français en date de 04/03/2025.

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant des marches publics et délégation de service public.

La direction de l'administration local de la wilaya de Ouargla annonce l'attribution provisoire de projets suscite au:

Désignation du projet	LOT	Entreprise Retenue Provisoirement	Numéro fiscale d'identification	Montant du marché en DA (TTC)	Montant du marché en DA (TTC) après correction	Délai d'exécution des travaux	NOTE Technique
Réalisation Réseaux assainissement des lotissements ruraux Commune Hassi ben Abdallah en Lots: Lots N° 03 Réseau d'assainissement secondaire	Lot N° 03	EURL ASUD DERCOLE Entreprise de grands travaux publics et hydraulique TEDJANI El Hadj Ali	001830012567693	27.187.216.00	27.187.216.00	06 mois	70.75

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire par porteur un recours auprès de la commission de wilaya des marches publics dans un délai de dix (10) jours a compter du premier jour de la parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux et tout soumissionnaire intéressé de connaitre ses résultats détaillés de l'évaluation de son offre peut se rapprocher. la direction de l'administration locale de la wilaya de Ouargla dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jours de la parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés de leur offre.

Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.